



Illustration Jean Lejamel

TRAIT D'UNION

N°88 MARS 2024

LE MAG D'ARSCICADE-HABITAT

L'association des retraités, salariés et anciens salariés d'ICADE, de CDC Habitat et d'ARPEJ

Edito de la Présidente

J'espère que vous êtes en forme et prêts à participer nombreux aux activités proposées par ARSCICADE-HABITAT.

La livraison de notre site internet a eu lieu le 31 janvier 2024. Je tiens à adresser nos plus sincères remerciements, au nom du Conseil d'Administration, aux administrateurs qui ont œuvré à la conception de notre site internet, sans compter leur temps depuis plus de 18 mois, et à Stéphane Vallée de la Société Ratanas, qui a procédé à son développement, en conceptualisant notre cahier des charges.

Notre site internet devrait permettre de fédérer de nouveaux adhérents afin de développer des activités plus nombreuses toute France et ainsi, de maintenir et renforcer les liens amicaux, constatés au sein de nos sociétés ou lors de participation aux échanges que nous organisons.

A partir de 2024, notre association va utiliser le site internet pour communiquer les informations relatives à nos activités afin de raccourcir les délais et certains coûts (papier, courrier, etc.).

Le Conseil d'Administration du 14 mars 2024 doit arrêter les comptes de résultat de l'exercice 2023.

Compte-tenu de la livraison repoussée en 2024 du site internet avec les financements exceptionnels obtenus de nos partenaires et de l'Union Atrium, auxquels s'ajoutent certaines activités prévues mais décalées en 2024, le résultat 2023 est légèrement déficitaire. Une communication sera faite, via le site internet, sur les comptes de l'exercice, le budget 2024 et notre rapport d'activité.

Notre assemblée annuelle est programmée le jeudi 16 mai 2024 dans les locaux du siège de CDC Habitat et sera suivie d'un déjeuner. Je vous encourage à y participer et, en cas d'empêchement, de retourner votre bulletin de vote.

Certains d'entre vous se sont émus de la nouvelle augmentation de 18% (hausse de 9% en 2023) appliquée par l'IPSEC sur la mutuelle des adhérents individuels. L'ensemble des associations de retraités du Groupe CDC, rattachées à l'Union Atrium, sont en train d'analyser les possibilités d'évolution de ces contrats. Notre association participe à cette démarche et vous tiendra informés des propositions faites.

A très bientôt, votre présidente et dévouée

Françoise Croquet

Communiquez l'adresse du site Internet d'Arscicade-Habitat

Si vous rencontrez d'anciens collègues qui ne sont pas encore adhérents d'Arscicade-Habitat, vous pouvez leur parler des avantages offerts par l'Association, notamment en leur transmettant l'adresse de notre site Internet : **arscicade-habitat.fr**

N'ayant pas (encore) de mot de passe, ils ne pourront pas accéder à l'ensemble du site, mais ils pourront voir les informations générales figurant sur la page d'accueil.

Vous pouvez également envoyer le lien quand vous êtes sur la page d'accueil du site, mais pensez à vous déconnecter auparavant.

Marie-George JOUGLET

Nomination de Myriam El Khomri à la présidence du conseil de surveillance de CDC Habitat

Sur proposition d'Éric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, les membres du conseil de surveillance de CDC Habitat ont procédé à la nomination de Myriam El Khomri en qualité de présidente du conseil de surveillance de CDC Habitat.

A compter du 15 décembre 2023, Myriam El Khomri succède à André Yché, président du conseil de surveillance de CDC Habitat depuis décembre 2020 et auparavant président du directoire de CDC Habitat.

Les membres du conseil de surveillance ont pour l'occasion salué la trajectoire exceptionnelle du groupe CDC Habitat, portée pendant 20 ans par André Yché depuis son arrivée à la SNI en 1999. D'une société de 50 000 logements gérés, la SNI est devenue le groupe CDC Habitat, présent sur toute la chaîne de l'offre de logements dans l'Hexagone comme en Outre-mer, avec près de 545 000 logements gérés.

Myriam El Khomri, 45 ans, diplômée d'un DESS de droit public et sciences politiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, débute sa carrière en 2001 en qualité de conseillère au sein de la Mairie du 18^e arrondissement de Paris, en charge de la prévention, la sécurité, l'aide aux victimes, la toxicomanie et l'insertion des jeunes.

En 2008, elle devient adjointe au Maire de Paris, chargée de la protection de l'enfance, de la prévention, de la sécurité, de l'intégration et de la politique de la Ville.

En 2014, Myriam El Khomri devient secrétaire d'Etat à la politique de la Ville, elle est notamment en charge du pilotage de l'investissement de 5 milliards d'euros pour le Programme de rénovation urbaine (NPNRU), du développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat et des financements de la politique de la Ville sur 1 500 quartiers prioritaires.

En 2015, Myriam El Khomri est nommée ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.



De 2017 à 2019, à la suite de son mandat ministériel, elle fonde et dirige un cabinet de conseil en ressources humaines avant de rejoindre en 2018 le cabinet de conseil en ressources humaines LHH ALTEDIA.

Depuis 2019, Myriam El Khomri est directrice du conseil chez DIOT SIACI et pilote une équipe de 150 consultants dans une approche pluridisciplinaire au service de la performance sociale et économique des entreprises, en France et dans le monde. Elle est notamment en charge du développement de stratégies autour des enjeux RH liés à la retraite, au management, à l'engagement et à la qualité de vie au travail, au développement des compétences et la formation, au partage de la valeur. Depuis 2023, elle

devient également directrice de la stratégie RSE du groupe DIOT SIACI et membre du COMEX.

Par ailleurs, Myriam El Khomri dirige en 2019 une mission relative à l'attractivité des métiers du grand âge, dans le cadre du « Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie 2020-2024 ». Elle co-pilote également, en 2022, des ateliers du Conseil national de la refondation (CNR) sur le « bien vieillir ».

Depuis 2021, Myriam El Khomri était administratrice indépendante au sein du conseil d'administration de NEXITY, dont elle a démissionné le 14 décembre 2023 afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Extrait du Communiqué de presse de CDC Habitat du 15 décembre 2023

ICADE se transforme et pose une nouvelle ambition

Dans un communiqué de presse du 19 février 2024, Icade a dévoilé sa nouvelle feuille de route 2024-2028. Son identité de marque évolue à cette occasion.



Epuré, avec des formes géométriques, le nouveau logo d'Icade illustre la ville en constante évolution, à travers des formes qui se succèdent et s'organisent.

Une identité de marque plus simple et plus lisible pour accompagner l'ambition d'Icade de construire la ville de 2050, mixte, innovante, durable, dans le cadre d'un nouveau plan stratégique pour 2024-2028, baptisé ReShapE, décrit dans un second communiqué de presse à la même date.

Retrouvez sur le site arscicade-habitat.fr les deux Communiqués de presse d'Icade du 19 février 2024 :

Icade se transforme et pose une nouvelle ambition

Icade annonce son plan stratégique pour 2024-2028 ReShapE

Nouvelles nominations au COMEX (Comité Exécutif) d'ICADE

CHRISTELLE DE ROBILLARD est nommée directrice financière D'ICADE



A compter du 4 mars 2024, Christelle de ROBILLARD rejoint ICADE en tant que membre du Comité Exécutif en charge de la Direction des Finances du Groupe. Diplômée de l'ESSEC et d'un Master 2 en Sciences Politiques de l'Université Paris-Dauphine, Christelle de Robillard commence sa carrière en 2010 au Ministère de l'Economie et des Finances, à la Direction du

Budget où elle s'occupe successivement de la politique culturelle et des médias puis de la politique des transports. En 2014, elle rejoint le Groupe ADP au sein de la direction du contrôle de gestion. Elle prend, en 2015, la

responsabilité du département pilotage financier du Groupe avant d'être nommée directrice financière de l'aéroport Paris-Orly en 2017.

Depuis 2021, Christelle est Directrice des Finances, de la Gestion et de la Stratégie du Groupe ADP.

Elle remplace Victoire Aubry, directrice financière d'Icade depuis 8 ans et demi, qui a quitté ses fonctions en fin d'année 2023, après plus de 33 ans au sein du groupe Caisse des Dépôts, où elle a effectué un parcours riche et diversifié dans les principales filiales du Groupe, CNP Assurances, Ixis ou encore la Compagnie des Alpes. Icade la remercie pour son investissement au cours de ces huit dernières années, et lui souhaite une pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Extrait du Communiqué de presse d'Icade

CHARLES-EMMANUEL KUHNE est nommé directeur général D'ICADE PROMOTION



A compter du 12 février 2024, Charles-Emmanuel KUHNE est nommé Directeur Général d'ICADE PROMOTION et rejoint le Comité Exécutif du Groupe ICADE.

Diplômé de l'ESTP, Charles-Emmanuel Kuhne commence sa carrière en 2003 en tant qu'auditeur au sein du cabinet Ernst & Young, avant de rejoindre, en 2007, Bouygues Construction

comme ingénieur financier au sein de la Direction Ingénierie Financière. En 2011, il devient Secrétaire général de Sodéarif (devenu LinkCity Ile-de-France), puis Directeur de projets au sein de cette même entité. En 2014, Charles-Emmanuel Kuhne rejoint l'équipe Nouvelle-Aquitaine de Bouygues Immobilier comme Directeur des opérations, puis Directeur d'agence et enfin Directeur Grande Région Sud-Ouest. En 2020, il est nommé Directeur

général délégué en charge du Grand Arc Atlantique pour le groupe Quartus, puis rejoint Nhood Services France en qualité de Directeur de l'aménagement et de la promotion pour la France. Depuis novembre 2022, Charles-Emmanuel Kuhne est Directeur Général Adjoint Ouest et Sud-Ouest d'Icade Promotion.

Charles-Emmanuel Kuhne remplace Emmanuel Desmaizères, membre du Comex en charge de la Promotion d'Icade depuis 2019, qui quitte ses fonctions en ce début d'année. Au cours des cinq dernières années, Emmanuel Desmaizères a permis de développer et consolider l'activité d'Icade Promotion avec une équipe expérimentée et compétente qui a su générer des résultats en hausse sur la période pour faire d'Icade Promotion un des leaders sur son marché. Icade le remercie donc tout particulièrement pour sa contribution et son engagement et saura s'appuyer sur ces bases solides pour poursuivre le développement de son modèle et répondre aux enjeux de la Ville 2050.

Extrait du Communiqué de presse d'Icade

IPSEC, THOMAS COLIN EST NOMMÉ DIRECTEUR GENERAL

Lors du Conseil d'Administration extraordinaire de l'IPSEC du 29 novembre 2023, Thomas COLIN a été désigné Directeur Général en remplacement de Claude SABOURIN qui occupait ce poste depuis 15 ans environ. Thomas COLIN était Directeur Général Délégué auprès de Claude SABOURIN depuis 2022.

Thomas Colin, Directeur technique à Malakoff Humanis, est diplômé de Sciences Po Paris, auditeur de l'IHEDN. Il débute sa carrière au sein de la Société Générale avant de rejoindre le groupe BNP Paribas Cardif. De 1997 à 2006, il est successivement en charge du contrôle de gestion, de la direction financière d'une filiale



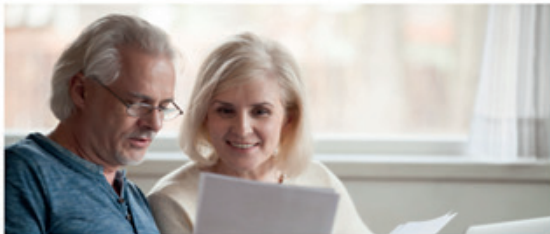
en Inde puis de l'audit interne des filiales internationales. De 2006 à 2010, il intègre le cabinet d'audit et de conseil PwC comme directeur, responsable de l'offre Finance et Risques pour l'Assurance.

En 2010, il rejoint Malakoff Médéric en tant que Directeur des risques, puis Directeur technique, en charge des directions technique, juridique assurances et médicale.

Depuis le 1er janvier 2019, il est Directeur Technique du groupe Malakoff Médéric Humanis, devenu Malakoff Humanis le 1er janvier 2020.

Extrait du site Internet de l'IPSEC et information de l'Union Atrium

GARANTIES INDIVIDUELLES SANTÉ



L'offre santé individuelle s'adresse aux retraités (et licenciés) afin d'assurer une continuité de leur couverture santé une fois leur entreprise quittée.

L'offre individuelle offre la possibilité aux assurés Ipsec quittant leur entreprise (retraités, pré-retraités, licenciés...) d'être toujours couverts par notre institution malgré leur départ. Ils profitent ainsi d'une continuité dans leurs remboursements santé. En adhérant à l'Ipsec à titre individuel avant la date effective de votre départ de l'entreprise, vos prises en charges sont maintenues et vous continuez de bénéficier d'une protection complète et des différents avantages offerts par notre institution.

Choisissez la garantie santé socle en fonction de vos besoins :

- > La formule **Essentielle** : qui couvre le minimum indispensable.
- > La formule **Bien-être** : qui permet de couvrir les soins courants et de gérer les imprévus ;
- > La formule **Confort** : qui propose une prise en charge optimale des dépenses de santé.

Afin d'optimiser vos remboursements santé sur les postes sensibles, sont proposées en sus 2 sur-complémentaires facultatives au choix :

- > La garantie **Renfort** : pour être plus serein quant à vos remboursements.
- > La garantie **Sécurité** : afin de bénéficier d'une protection optimale.

SORTIE DANS LA DROME

Le 12 octobre 2023, trois lyonnais ont participé à une sortie dans la Drôme proposée aux adhérents Arscicade-Habitat par l'Association Le Cercle d'Argent.

Au programme, le Musée de la Chaussure à Romans-sur-Isère : c'est dans un cadre exceptionnel, celui de l'ancien couvent de la Visitation, que sont présentés plus de 20 000 objets, de la sandale égyptienne aux talons-aiguilles et baskets d'aujourd'hui.

Après un délicieux déjeuner dauphinois, direction Tain L'Hermitage pour un atelier-dégustation : Le goût et ses mystères à la Cité du Chocolat VALRHONA, bien connue des gourmets !



Un tour à la boutique pour Nicole, Josiane et Georges avant de reprendre le car, très contents de la journée...

Participants : Nicole Domenget, Josiane et Georges Disses

Georges DISSES

Drôlerie

Dans un café :

Le client : Pourrais-je avoir encore une fois du sucre ?

Le serveur : Mais Monsieur je vous en ai déjà apporté 10 morceaux !

Le client : Et alors ce n'est pas ma faute s'ils fondent tous !

Guy TREZIERES

Visite des passages couverts parisiens

Notre balade du 24 novembre 2022 au cœur des passages couverts de Paris a débuté devant le restaurant « Bouillon Chartier » sur les Grands Boulevards, pour se terminer dans le jardin du Palais Royal, résidence des rois de France. Nous avons emprunté ensuite le chemin des galeries couvertes, lieux de passages où rois et princes exposaient jadis leurs œuvres d'art.

Véritable symbole d'un art de vivre pré Haussmannien, les galeries étaient à cette époque très à la mode et très prisées. Notre guide n'a pas manqué de nous dévoiler les anecdotes afférentes aux passages que nous avons parcourus : Panorama, Verdeau, Jouffroy, Vivienne et les somptueuses décorations qui ornent les galeries Vero Dodot et Colbert.

Désormais classés aux monuments nationaux, les passages couverts nous ont plongés dans une ambiance hors du temps loin de la folle agitation des rues Parisiennes. Aujourd'hui, on y trouve des commerces en tout genre, encore quelques cafés et des restaurants.

L'atmosphère y est certes différente de celle qui régnait au XIXème siècle, mais l'on devine aisément l'importance du paraître à travers l'art de la flânerie et de la promenade qui sévissait à cette époque.

Françoise SEGUIN



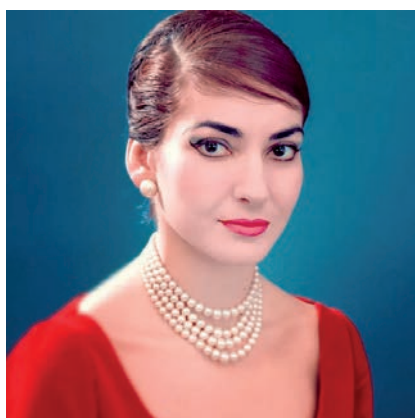
Participants : Françoise CROQUET, Françoise DELETTRE, Yvette et Pierre DEMIGNY LERESCHE, Yolande GENTIL, Pascale et Alain GIRAULT, René MARCHAND, Michel NAUD, Françoise SEGUIN, Marie-Josée TIROT

Maria CALLAS

la "Diva Assoluta"

Une artiste unique par son talent exceptionnel, sa personnalité explosive et parfois scandaleuse, objet de polémiques à l'infini, mais restée inoubliable un siècle après sa naissance. Voici, brossés à grands traits, les grands épisodes de cette vie brisée trop tôt.

La période américaine



Sophia Cecelia naît le 2 décembre 1923 à New York de parents grecs, George Kaloyeropoulos et Evangelina Dimitriadou.

Son père tenait une pharmacie en Grèce ; sa femme est fille de colonel. Ils ont une fille, Yakinthi, née en

1917 et un fils, Vassilis en 1920 mais qui ne survit pas à une méningite en 1922.

Le ménage est mal assorti et l'incompatibilité d'humeur (plus les incartades du mari) conduisent à une situation explosive.

George décide brusquement de partir aux E-U, avec l'espoir qu'un changement de décor ramène une meilleure entente dans son couple.

Evangelina accepte malgré elle ; elle est enceinte de 5 mois lorsqu'ils embarquent en 1923.

Sophia reçoit la nationalité américaine par le droit du sol, à laquelle elle renoncera en 1966.

Baptisée en 1926 dans le rite orthodoxe, elle reçoit les prénoms d'Anna Maria. Elle prendra le nom d'artiste de Kalos, puis de Callas, à des dates imprécises.

George a pris un emploi de représentant itinérant pour s'éloigner le plus possible de sa famille, tout en subvenant à l'éducation de ses filles, dont il est très fier, surtout des dons vocaux que révèle précocement Maria.

Evangelina a une préférence pour Jackie (Yakinthi), belle, mince, attirante, au contraire de Maria, boulotte, disgracieuse, très myope, qui se sent mal-aimée et qui a hérité de son caractère irascible. Pourtant c'est elle qui, découvrant les grandes facilités intellectuelles de

Maria et le talent vocal qu'elle révèle dès l'âge de 8 ans, va reporter sur sa fille son rêve contrarié d'une carrière théâtrale. **Maria** montre en effet un brin de voix dont la puissance et la maturité étonnent.

La maman leur fait écouter beaucoup de musique, leur achète un piano et leur fait donner des cours. Maria participe dès 1933 à des concerts organisés par son école. « Quand je chantais, je me sentais vraiment aimée et le chant est devenu un remède à mon complexe d'infériorité ».



Le retour en Grèce

Le couple se sépare officiellement en 1937 ; Evangelina retourne en Grèce avec ses deux filles. Elle fait entrer Maria au Conservatoire national d'Athènes à 13 ans, en trichant sur son âge.

Douée d'une oreille et d'une mémoire infailibles, travailleuse infatigable, elle révèle toute l'exceptionnelle qualité de sa voix de soprano lyrique. Elle « dévore » la musique et son professeur lui trouve ses premiers rôles qui, avec la guerre vont lui permettre de gagner sa vie et de subvenir aux besoins de sa famille.

Maria aborde sa carrière professionnelle à 17 ans en

1940 et aborde le rôle de Tosca en 1942. Elle enchaîne les grands rôles et déclenche l'enthousiasme des publics et des critiques.

Après la libération de la Grèce, elle multiplie opéras et récitals, mais, sa mère s'étant compromise avec un officier italien pendant l'occupation, Maria se voit supprimer sa bourse au conservatoire et exclue de l'opéra d'Athènes, soupçonnée d'avoir trop chanté pour l'occupant.

Elle retourne alors aux E-U pour renouer avec son père, contre la volonté de sa mère et l'avis de son professeur de chant.

Entendue par le directeur du Met de New-York et qualifiée de « voix exceptionnelle demandant à être entendue rapidement sur scène », elle refuse deux grands rôles d'opéras italiens mais à chanter en anglais et, de déboires en déboires, en vient à ne chanter que dans des restaurants...

Sa carrière prend un tour décisif lorsqu'un impresario italien vient chercher aux E-U une soprano pour chanter La Gioconda aux Arènes de Vérone sous la direction du grand chef **Tullio Serafin** qui émerveillé, l'engage séance tenante. Maria dira de lui : « il a été la chance de ma vie, m'a enseigné le sens profond de la musique ».

La consécration italienne

Maria rencontre à Vérone un industriel propriétaire d'une briqueterie et féru d'opéra **Giovanni Battista Meneghini**. Il prend sa carrière en main. Mal vue dans l'Italie catholique, comme une femme entretenue par un homme de 28 ans son aîné, elle exige de lui le mariage, malgré la réticence des deux familles et de l'Église, le Vatican accordant une dispense car elle est orthodoxe.

Elle devient Maria Meneghini Callas en 1949. Il sera à la fois son mari, son mentor, son impresario, jusqu'à leur divorce en 1959.



Après La Gioconda à Vérone, Maria n'a plus d'emploi lorsque Serafin l'engage pour interpréter Tristan et Iseult, rôle qu'elle domine en un clin d'œil !

En 1949, alors qu'elle chante La Walkyrie à la Fenice de Venise, Serafin est en panne d'une soprano pour le rôle titre d'I Puritani de Bellini. Il lui donne 6 jours pour apprendre le rôle, elle proteste ; « je vous garantis que vous le pouvez ».

Ainsi, alors qu'elle a encore 3 représentations de la Walkyrie, Maria alterne dans le même mois deux des rôles les plus lourds et les plus différents vocalement du répertoire lyrique. Les plus exigeants des critiques reconnaissent qu'elle a accompli un miracle, en y ajoutant la perfection des deux interprétations.

Le tournant vers le Bel Canto

Cette incursion dans le bel canto romantique infléchit la carrière de Callas pour l'amener les années suivantes vers les grands opéras italiens : Lucia di Lammermoor, La Traviata, Armida, La Sonnambula, I pirata, Il Turco in Italia...

Elle enchaîne des tournées triomphales en Amérique du Sud de 1949 à 1952. Elle y fait venir sa mère, qui s'approprie vite sa gloire, ce qui conduit Maria à rompre définitivement avec elle.

En 1950, Tebaldi étant indisposée, la Scala fait appel à Maria Callas pour le rôle d'Aïda. L'accueil est partagé, le public se divisant vite entre les deux artistes, formant rapidement deux clans passionnés et irréconciliables, bien alimentés par les médias, alors que les deux divas ont un style et un répertoire bien différents, hormis Aïda ou Tosca.

La Diva

Ce n'est pourtant qu'en 1951 que Callas fait ses débuts officiels à la **Scala de Milan** en ouvrant la saison 51/52 avec Les Vêpres Siciliennes.

Ce temple de l'opéra devient sa maison dans les années 50, montant de nouvelles productions pour la cantatrice avec des réalisateurs ou personnalités prestigieuses : Karajan, Giulini, Visconti, Zeffirelli entre autres...

Elle réveille en outre un regain d'intérêt pour des opéras longtemps négligés : de Cherubini (Medea), Bellini ou encore Rossini. Elle fait triompher en 1957 Anna Bolena de Donizetti et redécouvrir les œuvres de ce compositeur.

En 1952 elle se produit pour la première fois au Royal Opera House (**Coven Garden**) de Londres en y incarnant Norma et nouant une véritable histoire d'amour avec le public londonien en 1953/54/58/59/64/65, année où elle fera ses adieux à la scène dans Tosca.

En 1954, le public américain est séduit à son tour, le public de l'opéra de **Chicago** l'ovationne longuement et elle triomphe au **Metropolitan Opéra de New-York** en 1956.

Elle est devenue l'une des principales vedettes de la scène

lyrique, aux cachets de plus en plus faramineux.

L'image de la diva s'est aussi profondément modifiée. Ses 92 kgs ont fondu de 30 kgs entre 1953 et 1954 grâce à un régime sévère (et, peut-être, le concours d'un ténia ?). Sa nouvelle silhouette longiligne attire l'intérêt des grands couturiers, passant du statut de « paysanne endimanchée » à la femme la plus élégante du monde en 1957.

Les magazines s'intéressent alors autant à sa vie privée qu'à sa carrière professionnelle. C'est alors qu'elle rencontre Aristote Onassis.

La période ONASSIS

Alors qu'elle a donné plusieurs œuvres pour l'inauguration de l'Opéra de Dallas, Callas est présentée à Aristote Onassis lors d'une réception organisée en son honneur par la chroniqueuse Elsa Maxwell. Il l'invite sur son yacht



Christina O en juillet 1959 pour une croisière où elle deviendra sa maîtresse.

En novembre, elle emménage avec Onassis et demande le divorce d'avec Meneghini.

Les historiens sont partagés sur le point de savoir si Maria a eu ou non un enfant d'Onassis. Quoiqu'il en soit, la Diva ralentit sa carrière pour se consacrer à Onassis et jouir de la vie de jet set, nocturne et nuisible à une si grande voix.

Au début de 1961, elle quitte Monte Carlo pour s'installer à Paris, avenue Foch, puis, en 1968, avenue Georges Mandel.

Les années 60 sont marquées par un certain déclin, ne donnant que quelques représentations par an et sacrifiant sa carrière pour privilégier sa vie avec Onassis qu'elle passe son temps à attendre à Paris.

Le yacht de l'armateur est son arme fatale de séduction puisqu'il y séduit successivement la sœur de Jackie Kennedy, puis Jackie elle-même, qu'il épousera en 1968.

Désarmée, blessée, pitoyable mais profondément amoureuse, Maria pardonne... confiant à Franco Zeffirelli en 1963 : « j'ai tenté de réaliser ma vie de femme ».

Elle lui reste fidèle jusqu'au bout, lui apportant soutien et réconfort lorsqu'il est hospitalisé à l'hôpital américain de Neuilly où il est emporté par une pneumonie en 1975.

Les dernières années

Entre 1964 et 1965 Maria chante Médée, Norma et surtout Tosca à New-York, Paris et Londres devant « son » public de Covent Garden pour sa dernière apparition sur scène le 5 juillet 1965.

Maria se consacre alors à l'enseignement et aux récitals.

En 1969, Pier Paolo Pasolini tourne avec elle en rôle-titre Médée en film non-musical, éprouvant physiquement pour elle, et le seul document sur Callas actrice.

D'octobre 1971 à mars 1972, elle donne des cours d'interprétation aux étudiants, décortiquant les grands rôles pour ses étudiants.

En 1973/1974, elle accompagne le ténor Di Stephano dans une grande tournée internationale de récitals à travers l'Europe puis aux E-U, en Corée du Sud et au Japon. Succès personnel en dépit du déclin de sa voix.

Elle se mure dans sa solitude à Paris, tente de se suicider aux somnifères et meurt brutalement d'une embolie pulmonaire le 16 septembre 1977 à l'âge de 53 ans. Incinérée au cimetière du Père Lachaise, ses cendres seront dispersées en Mer Égée en 1980.

Une carrière phénoménale

Entre 1947 et 1965, Maria Callas aura donné **595 représentations et concerts, tenu 42 rôles et enregistré 26 intégrales d'opéras.**

Un demi-siècle après, la **Diva Assoluta** continue d'émerveiller, de susciter l'admiration, d'inspirer surtout des générations de cantatrices ; le mythe perdure, celui de la diva qui, ayant reçu "**un don du ciel**" a créé le personnage de la cantatrice-comédienne.

La voix d'une puissante soprano voix, « une voix colossale » avant qu'elle eut maigri, qui jaillissait d'elle et conservait sa puissance dans l'aigu jusqu'au contre-mi, extraordinaire aussi par ses trois registres (trois octaves), allant du mezzo dramatique au soprano lyrique léger, même si sa tessiture d'élection reste le soprano lirico spinto .

Alors, faites vous plaisir : écoutez et réécoutez la géniale Maria Callas !

Philippe DAVERAT

Mai 2023

VOYAGE EN NORVEGE AU PAYS DU BONHEUR ?

Nous avons rêvé depuis longtemps de découvrir les magnifiques fjords de la côte norvégienne, mais nous avons renoncé au voyage organisé par Arscicade-Habitat, rebutés par la perspective de naviguer sur un paquebot surdimensionné qui sillonne les mers du monde. Une opportunité s'est présentée : une croisière 12J proposée par la Cie Hurtigruten qui organise avec des navires « express côtier » des voyages réguliers reliant 34 ports de Bergen à Kirkenes, dernier port avant la Russie.

Pour vous chers lecteurs, je ne vais pas écrire et commenter les 34 escales du voyage, mais vous faire découvrir les points forts et les coups de cœur de cette croisière et partager quelques impressions et informations sur la Norvège qui a la réputation d'être le pays du bonheur !! Notre chance a été d'être accompagnés par un guide français : un haut savoyard moniteur de ski en hiver, grand spécialiste des voyages dans le Grand Nord. Il nous a fait partager ses grandes connaissances de la Norvège avec son histoire, son économie, sa culture et nous a accompagnés pendant les visites importantes durant les escales.

Nous avons quitté Bergen, le 9 mai, pour une première navigation de nuit. Pour nous, ce fut la découverte de notre bateau, le MS POLARLYS, un des derniers bateaux de la Compagnie (222 cabines, 123m de long). Un navire élégant, finement décoré de boiseries d'acajou avec des salons superbes, ouverts sur la grandiose nature de la côte norvégienne. Un premier contact avec la gastronomie proposée sous forme de buffets et de somptueux diners, toutefois, à éviter la carte des vins aux prix prohibitifs (80/100€ la bouteille).

ALESUND

Notre première escale nous a conduits à Ålesund et permis de découvrir cette très belle ville renommée dans le monde entier pour son architecture Art Nouveau, développée dans le cadre de la reconstruction de la ville détruite en 1904 par un incendie dévastateur et curieusement financée par l'Empereur allemand Guillaume 2, amoureux de cette ville où il passait ses vacances. Pendant 3 ans, la ville a été un vaste chantier ouvert à une dizaine d'architectes norvégiens formés en Allemagne, qui l'ont refaçonnée selon les critères architecturaux de l'Art Nouveau, qui privilégiaient la brique, la pierre et le fer forgé.

TRONDHEIM

Une escale intéressante permettant de découvrir la ville de Trondheim, capitale historique de la Norvège, anciennement fondée par le roi viking Olav Tryggvason en 997. Ville superbe avec plusieurs points forts : son fameux pont de la vieille ville avec sa passerelle rouge en bois, surnommée la porte du bonheur, le charme de la ville historique avec ses bâtiments colorés, en bois, ses quais bordés d'entreprises du XVIII^{ème} siècle et enfin la fameuse cathédrale NIDAROS, construite sur l'emplacement de la tombe de Saint Olaf, le saint patron de la Norvège. Autre curiosité : le premier ascenseur à vélo du monde : le Tramp.

LES ILES LOFOTEN

Un moment fort de la croisière a été la navigation vers les îles Lofoten après le passage du Cercle Polaire Arctique, le 12 mai à 7h47, frontière imaginaire 66°33 N marquant la limite du soleil de minuit et l'hiver sans soleil. Ce passage est signalé par un globe fixé sur un petit îlot rocheux. Tous les passagers sont sur le pont dont quelques volontaires participent à la cérémonie du passage : Neptune, le souverain des 7 mers, déverse sur les téméraires, qui ingurgitent au préalable une cuillerée d'huile de foie de morue, un seau d'eau glacée. Chacun reçoit alors un certificat de passage du Cercle Polaire Arctique à conserver pour la postérité !!

Dans la soirée, nous voyons surgir à l'horizon la formidable muraille des Lofoten, une chaîne de montagnes, une des plus vieilles du monde, qui s'étire sur 100 kms. Nous aurons l'occasion le lendemain de parcourir, hélas par un temps maussade, le troisième plus bel archipel du monde, selon le National Géographique : une nature à l'état pur qui offre des paysages à couper le souffle, des montagnes grandioses, des fjords d'un bleu profond, des plages de sable blanc, des villages de pêcheurs avec leurs cabanes typiques, les Rorbus, et leurs séchoirs à cabillaud.

LA DECOUVERTE DU CAP NORD 71°N

Le mythique Cap Nord est le site le plus connu et le plus fréquenté du pays : le bout du monde, là où le soleil de minuit brille de la mi-mai à fin juillet. Le soleil n'était toujours pas au rendez-vous mais on a malgré tout appré-

cié cet endroit exceptionnel : une falaise de plus de 300 mètres de haut qui tombe dans la mer de Barents et le célèbre globe, monument en fer forgé, devenu l'emblème du Cap. A noter que le Cap Nord est situé à 2 000 kms du Pôle Nord géographique, le vrai bout du monde ! Nous sommes dans la province du Finnmark, au cœur du pays des Samis (les Inuits), dans le sanctuaire des oiseaux de mer (250 000 macareux au bec coloré, guillemots, aigles de mer). On y rencontre aussi des rennes en liberté.



Gilles au Cap Nord

KIRKENES

C'était l'escale nord ultime de notre croisière, lieu du demi-tour de notre navigation, avant de retrouver le sud et notre arrivée à Bergen. Nous sommes à 15 kms de la frontière russe, désormais fermée, à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Cette escale nous a permis de découvrir le crabe royal à l'occasion d'une excursion en bateau qui nous a conduits dans un fjord sur un lieu de pêche où sont conservés ces fameux crabes. Des monstres d'une taille exceptionnelle (certains peuvent atteindre 2m d'envergure). Excursion originale et vivifiante qui s'est terminée par un festin inoubliable : la norvégienne dégustation des pinces de crabes à la saveur délicieuse. On a beaucoup apprécié la visite de l'Hôtel de Glace à proximité du restaurant avec le plus grand bar à glace de Norvège et des magnifiques suites conçues à base de neige et de glace.



Le crabe géant norvégien



Chambre à coucher à l'Hotel de glace

RETOUR VERS LE SUD

Notre navigation reprend le chemin du Sud et nous permet de retrouver certaines étapes du trajet aller, effectuées parfois en nocturne. Le temps s'étant radouci et ayant permis d'accélérer la fonte des glaciers, le commandant a accepté d'engager le navire dans le magnifique Troll fjord, long de 2 kms, difficilement accessible aux bateaux de croisière. A l'aller, nous n'avions pu découvrir le fameux fjord Geiranger, interdit à la navigation certains mois à cause des dangers liés à la fonte des glaciers. La découverte du Troll fjord nous a permis d'effacer cette déception. Ce fut un moment magique, une vision inoubliable de la beauté de la nature grandiose de la Norvège. Une escale à Vardo, le port de Norvège le plus au nord du pays nous a permis de découvrir une terrible histoire norvégienne : la chasse aux sorcières dans la région du Finnmark au XVIIème siècle, qui a conduit 91 personnes accusées à tort de sorcellerie et brûlées vives après un procès expéditif. Un mémorial Steilneset, très émouvant, a été dressé en leur mémoire en 2011 sur l'ancien bûcher, inauguré par la Reine Sonja de Norvège. La chasse aux sorcières : constante historique dans notre civilisation !! Autre moment intéressant : après un nouveau passage du Cercle Polaire, nous avons admiré la chaîne des 7 pics montagneux des 7 sœurs et le célèbre trou de Torghatten : la montagne percée par une flèche. Nous avons revu la ville de Tromsø, ancienne capitale baleinière qui demeure un port de pêche actif et point de départ des expéditions bien documentées dans le musée polaire.

ARRIVEE A BERGEN

Notre croisière se termine avec un grand moment : Arrivée à Bergen sous le soleil et en pleine fête populaire et comme chaque fin de semaine, c'est la liesse : les bars sont bondés, les norvégiens font la fête dans la rue, dans les cafés, sur les bateaux. On chante, on danse, on boit ! On découvre Bergen et on peut admirer la beauté et le charme de cette ville magnifique au passé historique prestigieux, entourée de 7 montagnes. On a beaucoup aimé le quartier de Bryggen avec ses superbes bâtisses en bois à pignons qui constituaient les entrepôts et logements des célèbres marchands de la Hanse. Cette étape ultime de la croisière a été le point d'orgue final de notre beau voyage.

LA NORVEGE, PAYS DU BONHEUR ?

Ce voyage sur la côte norvégienne est incontestablement, l'un de nos plus beaux souvenirs. Il nous aura permis de mieux connaître et d'apprécier ce « petit » pays de 530.000 habitants, son histoire tumultueuse des vikings à nos jours, sa culture, ses valeurs, sa nature exceptionnelle qui fait de chaque norvégien un écologiste-né qui pense que la nature passe avant l'homme.

La Norvège, jadis un des pays les plus pauvres d'Europe derrière le Portugal, est devenu dans les années 50, un des pays les plus riches du monde grâce à sa manne pétrolière, son gaz, sa pêche, et classé numéro 1 mondial à l'indice de développement humain. Cette richesse permet de constituer une rente financière gigantesque gérée



dans le cadre de fonds d'Etat qui capitalisaient 1 000 milliards d'euros en 2020. Cette rente permet de financer des initiatives socialement responsables au bénéfice des chômeurs, des retraités, des étudiants, des familles (67 % de couverture des crèches) pour limiter les inégalités. Mais ces emplois sont réalisés aussi grâce à un prélèvement important des charges fiscales (39 % sur les revenus prélevés à la source) et la vie en Norvège présente un des coûts les plus élevés du monde.

Sur le plan politique, le pays, siège du prix Nobel de la Paix, jouit d'une certaine stabilité. La Norvège est une monarchie constitutionnelle avec un roi qui dispose d'une fonction symbolique et bénéficie d'un attachement très fort de la population. La Norvège a mis en place une parité exemplaire hommes/femmes, dans les instances politiques et la gouvernance des grandes entreprises. Elle est un pays d'accueil et de grande tolérance, mais doit faire face depuis plusieurs années à la montée en puissance du Parti du Progrès qui prône une gestion plus généreuse des Fonds Souverains et un frein à l'immigration. Beaucoup de norvégiens restent marqués par la terrible tragédie de l'été 2011, qui a vu un enfant du pays déguisé en policier, abattre 69 jeunes réunis sur

l'île d'Utoya, dans le cadre de l'Université des Jeunes Travailleurs. Ce drame a terni durablement l'image d'un pays qui se veut solidaire et pacifiste.

EN GUISE DE CONCLUSION, QUELQUES INSTANTS DE NOSTALGIE

Pendant que notre navire voguait sur la mer arctique à proximité du Pôle Nord, je lisais un très beau roman de Pierre Lemaître « Au revoir là-haut » et j'ai eu dans ces instants de communion avec les paysages grandioses de la côte norvégienne, une pensée émue pour deux de mes amis, anciens de la SCIC et fidèles adhérents d'Arscicade-Habitat, qui avaient vogué ensemble en 2015 sur le même bateau.

C'était, hélas, leur dernière croisière dont je revois l'album avec émotion.

AU REVOIR LA-HAUT à Christian LECAT et Georges DECREAU, qui nous ont quittés et qu'on n'oublie pas.

Gilles BLEZEAU

Drôlerie

Au cinéma

C'est un gars qui va au cinéma avec son chien, lequel chien s'installe sur un fauteuil à côté de son maître.

A la fin du film, le voisin dit sa stupéfaction au propriétaire du chien : « C'est incroyable, j'ai l'impression que votre chien a parfaitement suivi le film, il a pleuré quand c'était triste, a hoché la tête quand c'était drôle, a tremblé quand ça faisait peur... c'est ahurissant ! ».

« Moi aussi j'ai été très surpris, répond le maître, parce qu'il n'avait pas du tout aimé le bouquin ! ».

Marie-George JOUGLET

Y A-T-IL TROP D'IMMIGRES EN FRANCE ?

Le 19 décembre 2023, après bien des péripéties, le Parlement a voté à une assez large majorité la loi dite « Darmanin », qui vise à durcir les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Cette délibération s'inscrit dans un débat récurrent, porté par une partie du spectre politique, selon lequel il y aurait en France trop d'étrangers, situation propice au chômage et l'insécurité, certains courants n'hésitant pas à tenir des propos tous plus alarmistes les uns que les autres : « submersion », « tsunami », voire « grand remplacement ». Pourtant, depuis 1980, pas moins de vingt-neuf lois avaient déjà été adoptées sur ce thème¹, leur tendance générale penchant vers une sévérité toujours accrue à l'égard de l'immigration. Cet empilement législatif n'empêche pas le débat de ressurgir régulièrement et on peut gager que le vote de 2023 n'y mettra pas un terme, d'autant que, selon les sondages, les Français semblent être sensibles au sujet, même si ce n'est pas leur préoccupation première. Le climat géopolitique actuel ne contribue pas à apaiser les choses et le moindre fait divers relance la polémique, surtout dans les périodes électorales. Peut-on essayer, dans ce climat, de prendre un peu de recul et revenir aux faits ? François HERAN, professeur au Collège de France sur la chaire « Migrations et sociétés », a publié en mars 2023 un livre qui tente de relever ce défi². On y trouve des données et des considérations objectives qui alimentent en partie ce qui suit.

De quoi parlons-nous ?

Pour cerner quantitativement la réalité de l'immigration en France, les sources existent : INSEE, OCDE, ONU. Il faut toutefois s'entendre sur la notion d'immigré. Selon l'INSEE, il s'agit de toute personne ayant une nationalité étrangère ou ayant acquis la nationalité française après sa migration. Cela représente respectivement 4,5 et 2,5 millions de personnes, soit au total 7 millions et 10,3% de la population totale. Pour être exhaustif, il faut tenir compte des étrangers

en situation irrégulière et, dans une moindre mesure, d'erreurs possibles de recensements. Cette correction pourrait représenter un million de personnes, ce qui situerait le taux réel d'immigrés, selon la définition française, entre 11 et 12%. L'ONU, quant à elle, considère comme immigrée toute personne née à l'étranger, ce qui inclut pour la France les ultramarins et les rapatriés. Avec cette acception, le taux passe à 13,1%. Si l'on exclut les ultramarins, il est ramené à 12,8%, soit 8,7 millions. A l'inverse, environ 2,5 millions de Français vivent à l'étranger.

Le nombre d'immigrés augmente-t-il en France ?

Si l'on se situe sur le temps long, l'augmentation est spectaculaire. De 0,3 million en 1850, le nombre dépasse le million au début des années 1900 et monte à 2 millions dans l'entre-deux-guerres. A partir de 1945, il augmente ensuite régulièrement et plus vite que la population totale, sauf dans la période 1975-2000. En 2000, ce nombre s'élève à 4,4 millions. Entre 2000 et 2020, la croissance a donc été de 59%, soit un rythme annuel moyen de 2%, correspondant à un flux net moyen de 130 000 environ. Dans le même temps, la population totale est passée de 59 à 65,6 millions, soit une hausse de 11% sur la période et 0,5% en moyenne annuelle. Donc, oui, le nombre d'immigrés en France augmente et tout l'arsenal législatif accumulé ne l'empêche pas.

L'augmentation française est-elle un cas isolé ?

Selon les chantres d'un durcissement de la législation, voire pour certaines ou certains d'un arrêt de l'immigration, la situation française serait due à un manque de courage de notre classe dirigeante et un modèle social trop généreux qui fonctionnerait comme un « appel d'air ». Pourtant, la comparaison avec d'autres pays européens semble infirmer ce jugement. Selon des données fournies par Eurostat³, sur un groupe de 31 pays européens, la France se situe en

1 Source : HARZOUNE Mustapha, « 1980-2022 : lois sur l'immigration, le mille-feuilles législatif », janvier 2023, <https://www.histoire-immigration.fr/politique-et-immigration/1980-2022-lois-sur-l-immigration-le-mille-feuilles-legislatif> (consulté le 20/12/2023)

2 Immigration : le grand défi, Editions du Seuil et la République des Idées, mars 2023

3 <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database> cité par Heran, p. 35

queue de classement pour le taux global d'étrangers, et en milieu de classement si l'on ne considère que les étrangers nés hors UE. L'Allemagne, la Suède, l'Espagne, les Pays-Bas, pour ne prendre que quelques exemples, ont une part d'étrangers sur leur sol plus importante que la nôtre. Fait assez méconnu, le Luxembourg accueille 48% d'étrangers, dont 35% de Portugais ! A l'inverse, on remarque des taux très faibles dans la quasi-totalité des pays de l'Est mais ces pays ont une faible attractivité et se dépeuplent continuellement depuis les années 1990⁴. Donc, non, la France n'est pas un cas particulier en Europe, au contraire elle accueille plutôt un peu moins d'étrangers que beaucoup de ses voisins européens. Si on élargit maintenant la comparaison au monde, le constat est le même : entre 2000 et 2020, selon l'ONU, le nombre total d'immigrés a augmenté de 62% (de 173 à 181 millions), soit un taux légèrement supérieur à celui de la France, pendant que la population mondiale ne croissait que de 27%.

La France prend-elle sa part dans l'accueil des demandeurs d'asile ?

Les troubles géopolitiques observés depuis le début des années 2000 (Afghanistan, Iraq, Syrie, Libye, Ukraine plus récemment, la liste n'est, hélas, pas exhaustive) ont entraîné un afflux massif de réfugiés, dont une partie s'est dirigée vers l'Europe. Dans pratiquement tous ces cas, l'Allemagne a accueilli beaucoup plus de réfugiés que la France. Deux exemples : l'Allemagne a enregistré 600 000 demandes d'asile de Syriens et près de 200 000 d'Iraqiens, quand la France en enregistrerait respectivement 25 000 et 14 000. Cependant, si l'on totalise tous les enregistrements de demandes d'asile, la France a pris une part correspondant à sa richesse (mesurée par son PIB). Elle s'est mobilisée, bien que beaucoup moins que l'Allemagne, pour les Ukrainiens, réussissant à en accueillir 100 000 en quelques mois, ce qui montre bien que tout est affaire de volonté politique. Donc, la France prend globalement sa part mais pas plus.

Y a-t-il un lien entre immigration et insécurité ?

C'est une opinion partagée semble-t-il par près d'un Français sur deux et elle est abondamment relayée par un

assez large spectre de la classe politique. A priori, certains chiffres paraissent étayer ce sentiment. Selon les données officielles, sur un peu moins de 500 000 condamnations prononcées en France en 2020, 16% concernaient des étrangers, alors que leur proportion dans le pays est de 8% environ⁵. Par ailleurs, à la même date, 21% des personnes écrouées (82 000 environ) étaient étrangères. Selon l'Institut Convergence migrations, organisme de recherche affilié au CNRS et présidé par François HERAN, et même le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), rattaché aux services du premier ministre, il convient de nuancer ces chiffres avec plusieurs considérations :

- certaines infractions ne peuvent être commises que par des étrangers (non-respect d'une obligation de quitter le territoire, travail sans titre de séjour par exemple) ;
- les immigrés sont plus contrôlés que le reste de la population ;
- ils sont traités avec plus de sévérité par la justice (condamnations plus fréquentes et peines plus lourdes) ;
- il n'y a pas de surreprésentation concernant les infractions les plus graves (crimes) ;
- certains délits (vols et trafics) sont liés à leur précarité économique⁶ ;
- la surreprésentation d'hommes jeunes parmi les étrangers augmente statistiquement la probabilité d'infraction.

En outre, une étude menée au Royaume-Uni sur deux groupes de réfugiés au début des années 2000 a montré que, lorsque les immigrés avaient accès au travail, le taux de délinquance global n'augmentait pas. Une étude analogue menée en Italie en 2017 aboutit à la même conclusion : les personnes ayant le droit de travailler ont une probabilité de commettre un délit deux fois plus faible que celles privées de ce droit.

La réponse à la question est donc « oui mais » : oui, il y a une surreprésentation mais celle-ci s'explique en partie par des biais statistiques et, d'autre part, la régularisation est souvent le meilleur moyen de faire disparaître ce lien. A l'inverse, le durcissement des règles d'accès à certaines prestations risque d'avoir l'effet contraire, et la nécessaire

4 Depuis 2000, la baisse va de 2% en Pologne jusqu'à 21% en Bulgarie et Lettonie. Les seules modestes exceptions sont la Slovaquie (stagnation) et la République tchèque (+2%).

5 Ce chiffre ne concerne que les étrangers au sens strict et inclut une estimation des clandestins.

6 En novembre 2022, dans une interview au journal L'Opinion, le préfet Lallement, pourtant connu pour sa très grande fermeté, le reconnaissait : « La réalité est que, pour ne pas devenir délinquant après être arrivé en France dans des situations chaotiques, vous devez être un saint. Des personnes arrivent sur le territoire, ne sont pas reconduites à la frontière pour diverses raisons et n'ont pas le droit de travailler [...] Qu'ont-elles comme choix ? Travailler au noir ? Subsister grâce à d'autres ressources illégales ? On crée les conditions d'une réalité. »

lutte contre la délinquance n'a rien à gagner de stigmatisations catégorielles.

Les immigrés sont-ils une charge pour le pays ?

C'est encore une idée couramment avancée sur les plateaux médiatiques. Si les prestations dont ils bénéficient sont effectivement une charge, leur contribution à l'économie est considérable. Toutefois, le chiffrage en la matière est difficile et les études se contredisent. Il faut distinguer deux grands éléments : la contribution budgétaire et la contribution à la richesse nationale, mesurée par le PIB. La contribution budgétaire, c'est la comparaison entre les recettes générées par l'immigration (impôts directs ou indirects, cotisations sociales) et les dépenses publiques induites. Les études mettant en avant un coût net de l'immigration ne retiennent souvent que cet aspect. Leurs résultats varient selon les hypothèses et méthodes retenues, allant d'un solde légèrement positif pour l'OCDE et certains économistes, jusqu'à un écart négatif de 10 à 18 milliards d'euros par an⁷. La version la plus négative, relayée par une partie de la sphère politico-médiatique, fait ressortir un coût net de 17,7 milliards en 2017 (0,8% du PIB), représentant 29% du déficit des comptes publics de cette année-là (60 milliards), soit un peu moins de 1% du PIB, pour une population prise en compte égale à 20% de la population totale⁸. Même en admettant l'exactitude de ce résultat, cette étude comporte un biais. En effet, il faut tenir compte du fait que la population prise en compte, dans sa majorité, occupe les emplois les moins qualifiés, connaît davantage la précarité et bénéficie des salaires les plus modestes. Il est donc normal qu'elle touche plus de prestations sociales que les catégories plus aisées et que sa contribution fiscale et sociale soit plus faible. Si on faisait la même étude avec les 20% de Français « de souche » aux revenus les plus modestes, il est très probable qu'on aboutirait à des résultats similaires, le facteur explicatif n'étant pas la nationalité mais la situation économique. Une autre critique qu'on peut faire à cette approche exclusivement budgétaire, c'est qu'elle prend la question par le petit bout de la lorgnette. En

effet, la dépense publique prise en compte ne représente qu'une partie de la richesse nationale. Ainsi, rien n'est dit sur la contribution des immigrés au PIB (produit intérieur brut) du pays : que serait-il sans le travail des immigrés dans le bâtiment, les travaux publics, l'hôtellerie-restauration, les aides à la personne, les métiers de la santé, l'industrie, l'auto-entrepreneuriat, ... ? Non seulement cela se chiffre en centaines de milliards d'euros mais on estime même que l'apport de population assure un surcroît de PIB de 1% (30 milliards d'euros) par rapport à un tarissement du flux. Donc, même si on admet un déficit de contribution budgétaire un peu supérieur à celui de la population française « de souche », l'immigration est nécessaire et bénéfique. Elle est en outre liée à la dénatalité des pays les plus riches, ainsi qu'aux évolutions géopolitiques, socio-économiques et climatiques mondiales. Comment expliquer, sinon, que le MEDEF évalue les besoins de population immigrée à 3,9 millions d'ici 2050 ? Ou qu'en Italie Madame MELONI, pourtant élue sur des positions très dures, annonce l'accueil de 450 000 travailleurs migrants d'ici 2025 ?

Et pour finir, que serait le rayonnement de la France sans...

Pablo Picasso, Joséphine Baker, Marc Chagall, Milan Kundera, Raymond Kopa, Zinedine Zidane, Guillaume Apollinaire, Marie Curie, George Charpak, Charles Aznavour, Andrée Chedid, Tahar Ben Jelloun, Pierre Cardin, Edith Piaf, Yves Montand, Haroun Tazieff, Gisèle Halimi, Missak Manouchian et tant d'autres ? Et la francophonie sans les 100 000 étudiants étrangers accueillis chaque année ?

Le présent article n'a pas pour objet de proposer une réponse simple à cette question sensible et complexe mais, plus modestement, de fournir quelques éléments factuels susceptibles de nourrir la réflexion sur le sujet.

Alain FRESKO

7 Sources : Jean-Paul Gourévitch, auteur controversé, peu suspect de droit-de-l'hommisme, collaborateur de l'association Contribuables associés, « Le coût annuel de l'immigration », <https://observatoire-immigration.fr/jean-paul-gourevitch-immigration/> ; Valeurs actuelles, 24/08/2023, <https://www.valeursactuelles.com/economie/l'immigration-coute-au-contribuable-539-milliards-deuros-par-an-selon-une-etude-2..>

8 L'étude de Jean-Paul Gourévitch inclut dans la catégorie des immigrés, les personnes nées en France de parents immigrés, ce qui majore le nombre total.

Le train de ma vie

A la naissance, on monte dans le train et on rencontre nos parents.

On croit qu'ils voyageront toujours avec nous.

Pourtant, à une station, nos parents descendront du train, nous laissant seuls continuer le voyage.

Au fur et à mesure que le temps passe, d'autres personnes montent dans le train.

Et elles seront importantes : notre fratrie, nos amis, nos enfants, même l'amour de notre vie.

Beaucoup démissionneront (même éventuellement l'amour de notre vie), et laisseront un vide plus ou moins grand.

D'autres seront si discrets qu'on ne réalisera pas qu'ils ont quitté leurs sièges.

Ce voyage en train sera plein de joies, de peines, d'attentes, de bonjours, d'aurevoirs et d'adieux.

Le succès est d'avoir de bonnes relations avec tous les pas-

sagers pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes.

On ne sait pas à quelle station nous descendrons, donc vivons heureux, aimons et pardonnons.

Il est important de le faire car lorsque nous descendrons du train, nous ne devons laisser que de beaux souvenirs à ceux qui continueront leur voyage.

Soyons heureux avec ce que nous avons et remercions le ciel de ce voyage fantastique.

Aussi, merci d'être un des passagers de mon train.

Et si je dois descendre à la prochaine station, je suis content d'avoir fait un bout de chemin avec vous.

Je veux dire à chaque personne qui lira ce texte que je vous remercie d'être dans ma vie et de voyager dans mon train.

Jean d'ORMESSON
Adressé par Michel L'HOPITAL

Brouillon de culture

Kévin : « ...et bien sûr comme toujours, il a tiré les marrons du feu ! »

Ce que tu veux dire sans doute Kévin, c'est qu'il a « tiré la couverture à soi », ce qui n'a pas le même sens que « tirer les marrons du feu ».

En réalité, celui qui tire les marrons du feu ... se brûle ! Et c'est quelqu'un d'autre qui les ramassera une fois retirés du feu.

Ainsi cette expression veut dire qu'une personne a effectué le travail ingrat mais que c'est une autre personne qui en a profité.

S'il y a souvent aujourd'hui confusion sur le sens, c'est sans doute parce qu'elle s'est vue raccourcie avec l'usage. A l'origine, on employait la formule « tirer les marrons du feu avec la patte du chat », en référence directe à la fable de La Fontaine « Le Singe et le Chat ».

En résumé : Un jour que des marrons sont en train de cuire au-dessus d'un feu, Bertrand (le Singe) demande à Raton



(le Chat), dont les pattes sont plus adroites, de « tirer ces marrons hors du feu », ce que le Chat s'empresse de faire. Cependant, le Singe s'empare aussitôt des marrons et les déguste seul, laissant le Chat circonspect, et déçu de s'être donné du mal pour son compère sans en recevoir le moindre profit.

Plume

Parlons peu mais parlons bien

Kévin : « ...et pour finir, elle s'est faite gronder. »

C'est toi qui vas te faire gronder, Kévin !

En effet, quand il est suivi d'un infinitif, le participe passé du verbe faire « fait » est toujours invariable. On dit « la dinde qu'il a fait cuire » (et non « qu'il a faite cuire ») ou « elle s'est fait construire une maison » (et non « elle s'est faite construire une maison »). On dira de même « elle s'est fait mordre par son chien » (et non « elle s'est faite mordre »).

En revanche on dira « elle s'est faite belle », parce que ce n'est pas un infinitif qui se trouve après le verbe faire.

La question à se poser, par exemple pour la dinde : Il a fait quoi ? La dinde ? Non, il a fait cuire, donc pas de raison d'accorder avec dinde, c'est cuire qui est le complément d'objet direct.

La règle s'applique également au verbe laisser, mais la faute ne se voit que lorsque la phrase est écrite : « la glace qu'il a laissé fondre », et non « la glace qu'il a laissée fondre »

Pour vous en souvenir, pensez à la chanson de Bobby Lapointe, qui maniait si bien les mots :

La peinture à l'huile (extrait) :

*... Rien n'est plus beau que la retraite aux flambeaux
Sauf peut-être ma cousine Berthe
Qui s'est FAIT faire une indéfrisable
Elle est admirable, on en mangerait
Un tout petit peu tout petit peu tout petit peu...*

A bon entendeur...

Plume

En regardant dans le rétro...

Juste une photo... Souvenirs...

Une photo qui nous renvoie à presque un demi-siècle en arrière mais avec quelques bons souvenirs.

Membre du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel pendant quelques années, j'ai eu le plaisir d'être responsable de plusieurs commissions notamment : Sports Loisirs Culture – Colonies de vacances et Logement du personnel sous le contrôle du Comité Social de la CDC.

Pour les Sports, avec le soutien du Comité d'Entreprise, j'ai créé une salle de culture physique et de judo au rez de chaussée du siège à Montparnasse, une équipe de football en région parisienne ainsi qu'à Tours, et également dans d'autres directions régionales, de volley et de



Equipe SCIC en 1973, de gauche à droite :
MONACO – HAMEL – LE VOT - ??? – TREZIERES – NOBLET – RACOT
??? – GREGORY – LEVY – BRUHAT – MATTIOLI

basket.

En Loisirs et Culture, les premiers voyages à l'étranger (Jersey, Londres, Amsterdam, la Grèce, ...), mais après beaucoup de difficultés, avec le concours du Comité Social de la CDC, j'ai obtenu pour les enfants de l'ensemble du groupe SCIC, la création de séjours linguistiques à l'étranger, au choix, avec les colonies de vacances.

Voici comment une simple photo peut faire revivre notre mémoire...

Guy TREZIERES

Nouveauté chez HappyVisio : des rendez-vous individuels avec des experts

Dans notre magazine d'avril 2022, nous vous présentions le site Internet d'HappyVisio, que nombre d'entre vous utilisent à présent, pour de la gym au quotidien, des conférences, des ateliers, etc. sur des sujets divers tels que la santé, le numérique, la cuisine, la culture, le sommeil, et bien d'autres choses encore.

A côté de ces services gratuits et sans publicité, HappyVisio a mis en place en octobre dernier un service payant de consultations individuelles, qui permet d'échanger, à distance, avec de nombreux experts.

Vous avez désormais accès à un annuaire de professionnels sélectionnés par les équipes d'HappyVisio et celles de leurs partenaires, en fonction de leur sérieux et de leur qualité, et vous pouvez facilement prendre rendez-vous avec eux au jour et à l'heure de votre choix.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter en visioconférence des experts tels que des avocats, des psychologues, des spécialistes en dépannage informatique, des ergothérapeutes ou encore des diététiciens.

La liste des consultations proposée est déjà longue, et sera enrichie au fur et à mesure en particulier sur les médecines dites complémentaires.

L'accès aux professionnels, la prise de rendez-vous, le paiement se font de façon simple et sécurisée sur le site happyvisio.com.

Un sondage réalisé en décembre a montré que plus de 95% des répondants ayant suivi une consultation sont satisfaits de leur expérience. Les sujets les plus plébiscités ? Le numérique, la diététique et l'activité physique adaptée.



Cf. ci-contre les résultats du sondage.

Pour toute information :

Téléphone : 01 76 28 40 84

Mail : contact@happyvisio.com

Vous pouvez aussi contacter les instances de Arscicade-Habitat, en utilisant l'option « Nous contacter » via notre site Internet arscicade-habitat.fr.

Marie-George JOUGLET

Hommage à Claudine LAUTISSIER

Claudine nous a quittés en septembre dernier et son départ laisse un grand vide dans la mémoire et le cœur de ceux qui l'ont connue.

Elle fut une assistante sociale du personnel de la SCIC efficace et toujours soucieuse d'apporter un concours actif et persévérant à celles et ceux qui la sollicitaient. Elle savait à la fois les écouter et les conseiller, tout en n'hésitant pas, parfois, à user d'un langage direct pour les aider à se reprendre en mains. Elle avait la confiance de la Direction de l'entreprise, des représentants du personnel et des salariés, qui tous appréciaient la clarté de son jugement et son indépendance d'esprit.

Je peux témoigner que lors des réunions périodiques de la Commission des fonds sociaux de l'IPSEC, sa voix était particulièrement écoutée et son avis toujours jugé pertinent sur la suite à donner aux demandes d'attribution d'une aide financière à ceux qui sollicitaient une telle aide.

Elle fut plus tard Secrétaire générale d'Arscicade-Habitat, particulièrement active, qui savait quand elle le jugeait utile à l'association, plaider sa cause et défendre

son indépendance. Elle s'employait à faire régner en permanence une atmosphère conviviale entre les administrateurs et les membres du bureau. On avait l'assurance avec Claudine que, quoi qu'il advînt, « la maison était bien gardée ».

Elle parlait volontiers de ses racines berrichonnes et de l'attachement qu'elle avait pour ce coin de France. Elle partait « sur ses terres » comme elle aimait à dire en souriant quand elle prenait la route pour y rejoindre sa famille. Elle appréciait également de pouvoir se rendre périodiquement dans les Alpes, à Lans en Vercors, notamment.

« Mademoiselle LAUTISSIER », comme ceux qui la connaissaient, l'appelaient avec déférence, repose maintenant en paix. Elle mérite qu'en parlant d'elle, on cite ce propos qu'on prête à Voltaire : « J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage ».

Michel NAUD,
ami et ancien président d'Arscicade-Habitat

LE CARNET

Nous souhaitons la bienvenue à 7 nouveaux adhérents :

Béatrice BROUZES (Icade Services)

*Marie-Catherine DECREAU
(veuve de Georges DECREAU – SAMO)*

Marcel AZINCOURT (sympathisant)

Isabelle COMMEINHES (sympathisante)

Gunnela SALETTA (sympathisante)

*Christophe DEFER (HLM Travail et Propriété,
aujourd'hui CDC Habitat social)*

Marc DEPREUX (Icade Promotion - Nantes)

Nous adressons nos condoléances attristées aux familles de :

Claudine LAUTISSIER

Lucienne MARTELLY